



### Education populaire : disparition ou mutation ?

Vie sociale, n°4, 2009

Ce numéro de Vie Sociale explore avec attention l'histoire de l'éducation populaire pour proposer d'en retrouver les traces dans les actions d'aujourd'hui ou de repérer ses acteurs fondus dans l'intervention sociale. Issue de trois courants de pensée, cette notion peut se définir comme l'ambition de réussir une promotion égale et réelle des citoyens par l'éducation, la formation, la recherche d'outils et de moyens adaptés à cette finalité. Pour faire mémoire, je rappelle ces trois origines :

- le Rapport Condorcet sur l'instruction publique de 1792, qui insiste sur les capacités de toutes personnes à bénéficier d'un éclairage pour exercer des fonctions sociales et demande pour cela « aux instructeurs » de renoncer à dominer autrui...
- le Christianisme social suite à l'Encyclique Rerum Novarum en 1891 du pape Léon 13, qui invite à l'engagement dans les questions sociales auprès de ses concitoyens ...
- le mouvement ouvrier du XIX siècle et ses apports culturels notamment par la production de nouvelles représentations de la société, de nouvelles organisations (syndicats, mouvements de solidarité, mutuelles) et de nouveaux modèles de partage des richesses produites (coopérative) ...

Pour autant les auteurs actuels se reconnaissent-ils de cet héritage? Se savent-ils inscrits dans cette lignée d'action pour penser aujourd'hui leurs interventions ?

De grandes institutions ont fédéré et promu de longue date ces initiatives, citons le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) et l'INJEP (Institut national de jeunesse et d'éducation populaire). Si le CNAJEP se situe davantage dans des perspectives politiques et notamment en direction de la place de la jeunesse dans la société, l'INJEP a à cœur de produire un savoir, de former des cadres ou d'aider au développement des initiatives. Il s'agit alors de lier formation et recherche : « Si la recherche fondamentale est plutôt du domaine de l'enseignement supérieur ..., la recherche appliquée, en matière d'éducation populaire nous appartient. Une commission de synthèse pourra les articuler l'une et l'autre ». Ce qui caractérise les « cadres instructeurs », c'est leur capacité à lier méthodes pédagogiques actives et études de milieu. Ils ou elles « sont des créateurs associés à un travail d'éducation populaire » .

Avec les auteurs de ce numéro, je conçois que l'activation de ces liens d'origine peut aider à gagner une sécurité de pensée et certaines légitimités d'actions. Cette transmission est sûrement à étayer vers les apprenants d'aujourd'hui. La seconde partie de la revue apporte réflexions et témoignages de cette réalité dans des secteurs proche du quotidien d'un centre de formations.

J'ai particulièrement retenu le développement proposé par Annie Léculée autour de « la formation professionnelle tout au long de la vie » pensée comme un prolongement de cette éducation populaire. Cela invite à penser de nouvelles conceptions à élaborer dans un renouveau du dialogue social à tous les niveaux des institutions...

J'ai découvert la naissance d'un collectif à ... Montpellier: pour une autre éducation populaire (Collectif éducation populaire et transformation sociale, EPTS). Il vise à « établir des ponts entre les trois champs que sont l'éducatif, le social, le politique » pour renouer avec émancipation, gratuité, collectif ...

Je conclus avec la proposition de service civique (Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 adoptée depuis la parution de ce numéro) non pas comme d'un service pour la jeunesse mais comme un véritable enjeu entre générations et une manière bien concrète de *faire société* ...

Alors l'éducation populaire?... un ancien nom pour une démocratie réellement participative ? A suivre.